

Réunissant 99% des communes Manchoises
le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)
est un des principaux acteurs publics de l'Énergie
dans le département de la Manche.

SES COMPÉTENCES

- ▶ Contrôle de la qualité du service public d'électricité,
- ▶ Travaux sur les réseaux d'énergie (électricité et gaz),
- ▶ Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- ▶ Conseil en Énergie Partagé,
- ▶ Système d'Information Géographique,
- ▶ Implantation et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques « e-charge50 »,
- ▶ Production et distribution publique de chaleur,
- ▶ Groupement d'achat d'énergie...

www.sdem50.fr



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE

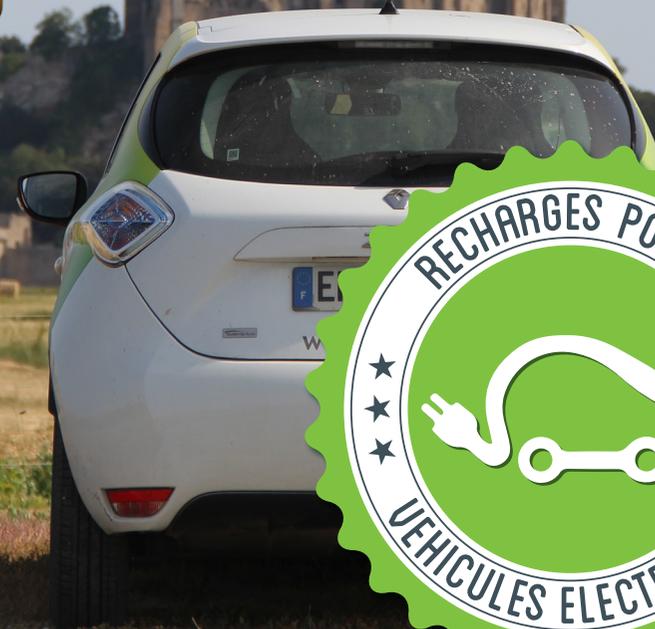
CS 32708 • 11 rue Dame Denise 50008 SAINT-LÔ Cedex • Tél. 02 33 77 18 95 •

• Email. sdem@sdem50.fr • www.sdem50.fr • [@sdem50](https://www.facebook.com/sdem50) • [@sdem_50](https://twitter.com/sdem_50)

Ne pas jeter sur la voie publique

La Manche fait le plein d'Énergie avec

e-charge₅₀



79 COMMUNES ÉQUIPÉES

Depuis 2019, 131 bornes sont disponibles pour recharger votre véhicule électrique dans la Manche.

Le réseau e-charge50 est un projet piloté par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50), et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô. Il est financé par le Département de la Manche, la Région Normandie, les communes et également l'État dans le cadre du concours des investissements d'avenir confiés à l'ADEME.

Pour vous abonner dès maintenant et obtenir votre badge e-charge50 : connectez vous sur www.e-charge50.fr

+ d'infos : e-charge50@sdem50.fr

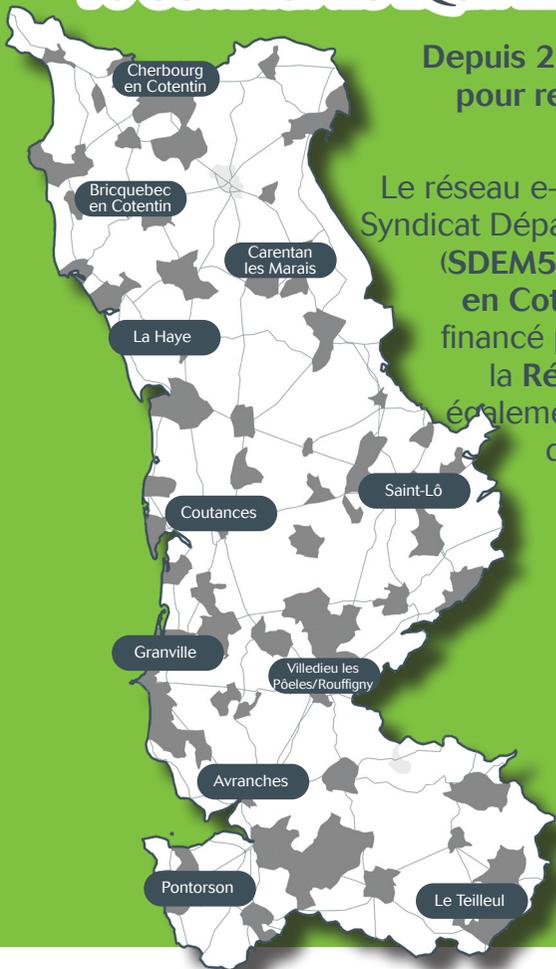
ou

02 33 77 18 95

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30 - 12H00

13H30 - 17H00



131 BORNES À VOTRE DISPOSITION

Les bornes e-charge50 disponibles 24h/24 7j/7 sont placées de façon pertinente, près des commerces, services, lieux publics et des grands axes routiers.

LA BORNE E-CHARGE50 À 22KW

► 2 points de recharge par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules

► 3 types de prises sur chaque borne :

- Prise E/F :

- Prise type T2 :

- Prise type T3 :



LA BORNE E-CHARGE50 À 100KW

► 2 points de recharge par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules : 1 AC (courant alternatif) & 1 DC (courant continu)

► 3 types de prises sur chaque borne :

- Point de recharge AC : prise type T2

- Point de recharge DC : prises Combo et Chademo



Assistance
Technique
24h/24h - 7j/7
0 809 10 75 84

LE DROIT À LA PRISE

Depuis le 1^{er} novembre 2014, le « droit à la prise » est inscrit dans la loi. Il permet à n'importe quel particulier de demander l'installation, sur la voirie, d'un point de recharge pour véhicule électrique à proximité de son domicile en l'absence d'une solution privative possible.

+ d'infos : Service e-charge50 au 02 33 77 18 95

AIDES LOCALES, PRIME ET BONUS

► **le bonus écologique de l'État** : dispositif destiné à inciter à acheter des modèles de véhicules 100% électriques neufs

► **le crédit d'impôt** : pour les dépenses effectuées pour l'achat d'une borne de recharge et son installation

► **la prime à la conversion** : aide à l'achat que vous pouvez recevoir si vous achetez un véhicule « propre », neuf ou d'occasion, et que vous mettez à la casse votre ancien véhicule, plus polluant

► **les aides de la Région Normandie** : aide à l'acquisition ou la location longue durée d'un véhicule électrique neuf et exonération de la taxe d'immatriculation. Attention, il est impératif d'envoyer la demande d'aide avant de signer un quelconque contrat afin de pouvoir bénéficier de l'offre.

+ d'infos : www.aides.normandie.fr